



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Nouvelle - Aquitaine

Secrétariat Général  
Département des Ressources  
Humaines

Division Gestion des Ressources  
Humaines

Vos réf. : Demande du 18/03/2024  
Affaire suivie par : Evelyne KOM  
evelyne.kom@developpement-durable.gouv.fr  
Tél. : 05.49.55.65.03  
Courriel : dgrh.drh.sg.dreal-na@developpement-  
durable.gouv.fr

Poitiers, le 18 mars 2024

Le directeur régional,

à

Monsieur le Président de l'ASCE 86

**Objet : Assemblée générale ordinaire de l'ASCE 86 du vendredi 29 mars 2024**

Je vous informe que j'autorise, sous réserve des nécessités de service, les agents de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, site de Poitiers, à assister à l'Assemblée Générale ordinaire de l'ASCE 86 qui se tiendra :

**- le vendredi 29 mars 2024 de 9h00 à 12h, sur le site de la DREAL NA 15 Rue Arthur Ranc – Salle Aunis Saintonge.**

Je vous précise que les véhicules de service ne sont pas autorisés pour les déplacements.

Cette autorisation d'absence servira de justificatif à saisir dans Horoquartz par les gestionnaires de service.

Pour le directeur régional et par délégation,

Le Secrétaire Général

Secrétaire Général  
Cyril MOUILLOT